Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 10 (1951-1955)

Heft: 1

Rubrik: L'année genevoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ANNÉE GENEVOISE

par

Jean-Jacques Chouet

Les circonstances limitant la place accordée à «l'année genevoise», nous nous bornerons à mentionner dans cette chronique les faits les plus marquants de 1951.

Le calendrier politique était fort chargé, puisque le corps électoral fut appelé huit fois aux urnes, et que tous les Conseils venaient en réélection. Les 24 et 25 février, les citoyens acceptèrent par 7434 oui contre 4523 non l'arrêté fédéral relatif aux transports automobiles, qui fut rejeté par la majorité du peuple suisse. Les 14 et 15 avril, ils repoussèrent par 18.663 non contre 619 oui l'initiative dite pour la monnaie franche, et votèrent par 17.552 voix contre 1348 le contre-projet de l'Assemblée fédérale, se prononcant ainsi dans le même sens que leurs Confédérés. Les 5 et 6 mai, les Conseils municipaux furent renouvelés. Celui de la Ville fut désormais composé de 25 radicaux, 15 communistes, 14 nationaux-démocrates, 10 indépendants-chrétiens-sociaux et 7 socialistes. Les 26 et 27 mai, ce fut le tour des Conseils administratifs, celui de la Ville, réélu tacitement et composé de MM. Albert Dussoix (national-démocrate), Maurice Thévenaz et Lucien Billy (radicaux), Fernand Cottier (chrétien-social), et Marius Noul (socialiste). M. Billy en prit la présidence le 11 juin, alors que le 15, M. Jules Calame, nationaldémocrate, était appelé à diriger les débats du Conseil municipal. Les 8 et 9 juillet, l'initiative pour l'imposition des entreprises publiques était rejetée à Genève, comme en Suisse, par 7796 non contre 1928 oui. Les 27 et 28 octobre, les deux députés du canton au Conseil des Etats furent désignés en la personne de MM. Adrien Lachenal (radical, nouveau), qui obtint 18.591

suffrages, et Albert Picot (national-démocrate), qui en recueillit 18.421. Au Conseil national furent élus 3 radicaux, MM. François Perréard, André Guinand, Alfred Borel (nouveau), 2 communistes, MM. Léon Nicole et Jean Vincent, un nationaldémocrate, M. Aymon de Senarclens, un chrétien-social, M. Fernand Cottier, et un socialiste, M. Jean Treina (nouveau). Ce dernier, ayant refusé de renoncer à sa qualité de fonctionnaire fédéral, fut remplacé par M. Georges Borel (nouveau). Les 10 et 11 novembre, le Grand Conseil fut renouvelé dans la composition suivante: 32 radicaux, 24 communistes, 16 nationaux-démorates, 16 indépendants chrétiens-sociaux et 12 socialistes. Enfin, les 1er et 2 décembre, le Conseil d'Etat fut réélu in corpore, dans l'ordre que voici : MM. François Perréard (rad. 13.852 voix, Antoine Pugin (chrétien-social) 13.793, Albert Picot (nat. dém.) 13.602, Louis Casaï (rad.), 12.953, Charles Duboule (rad.) 12.015, Aymon de Senarclens (nat. dém.) 11.756, et Jean Treina (soc.) 10.879. M. Robert Cottet, hors parti, obtint 5531 suffrages. Le gouvernement, présidé par M. Casaí, prêta serment le 15 décembre en la cathédrale de Saint-Pierre, devant le parlement présidé par M. Jean Duckert (nat. dém.), qui avait succédé à M. Maurice Haenni (chrétien-social), élu à ce poste le 13 janvier.

Sur le plan politique encore, bornons-nous à signaler que l'Union socialiste, fondée l'année précédente par des dissidents du parti du travail, adhéra en bloc, le 28 juin, au parti socialiste, que le compte d'Etat pour 1950 fit apparaître 94.055.058 fr. 07 aux recettes et 89.822.962 fr. 51 aux dépenses, que le Grand Conseil s'occupa longuement de problèmes scolaires et notamment de la direction de l'Ecole des Arts et Métiers, des tramways en faveur desquels il vota un emprunt de 10 millions, de la Maison de retraite du Petit-Saconnex aventurée dans de retentissantes opérations immobilières, et des fonctionnaires et employés des services publics auxquels il consentit, de même que le Conseil municipal de la Ville, de nouvelles allocations de vie chère.

Dans le domaine militaire, relevons que le colonel Emile Privat a pris le 1^{er} janvier le commandement du régiment d'infanterie 3, lequel, après avoir effectué du 20 août au 8 septembre son cours de répétition sans le bataillon de landwehr 113,

est devenu par la réorganisation de l'armée un régiment d'élite entièrement genevois. Notre canton a perdu cette année des citoyens qui l'honorèrent et le servirent avec fidélité : l'écrivain Robert de Traz, décédé le 9 janvier, le colonel Fernand Chenevière (17 février), l'humaniste Pierre-Paul Plan (17 mars), les anciens conseillers d'Etat Edmond Turrettini (13 août) et Jean Boissonnas (31 octobre).

Au chapitre « Divers » enfin, inscrivons quelques faits et quelques dates encore : l'attribution, le 6 février, des Prix de la Ville de Genève à MM. Pierre Girard (littérature), Maurice Barraud (beaux-arts), Frank Martin (musique), et Emile Guyénot (sciences) ; l'ouverture le 12 février de la Bibliothèque d'art et d'archéologie ; l'apparition le 17 mars, de la première feuille au marronnier de la Treille ; l'incendie du Grand-Théâtre le 1^{er} mai.

Et quand nous aurons ajouté que l'on a continué de construire et de morceler à grand train, que l'on a entrepris de démolir une bonne partie du quartier de Saint-Gervais et de refaire les ponts de l'Ile, et que les communes de Confignon, d'Onex et de Plan-les-Ouates ont fêté leur centenaire, nous aurons achevé de survoler, à une allure plus proche des vitesses suprasoniques que de la majesté de l'histoire, l'année genevoise 1951...